



Représentation  
au Sénégal

# FENÊTRE SUR L'AGRICULTURE

Les séminaires débats des acteurs sénégalais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Représentation au Sénégal | 24 janvier 2014

## « EMPLOI DES JEUNES ET AGRICULTURE AU SÉNÉGAL »

Compte rendu de la 2<sup>ème</sup> édition « Fenêtre sur l'Agriculture »

La FAO et l'IPAR ont organisé le vendredi 24 janvier 2014, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques, la seconde édition de « Fenêtre sur l'agriculture », sur le thème « *Emploi des jeunes et Agriculture au Sénégal* ». Cette rencontre a regroupé près d'une centaine de participants représentant les ministères de l'emploi et de l'agriculture, les instituts de recherche (CRES, IPAR, ISRA ...), les représentants des Institutions du Système des Nations Unies (FAO, FIDA, ONUDI, OIM), des membres de la société civile dont les organisations paysannes et des ONG internationales, les autorités locales, des partenaires techniques et financiers ainsi que la presse nationale et internationale.

Quatre allocutions ont introduit les débats. **Mr Vincent Martin, le Représentant de la FAO au Sénégal**, a souhaité la bienvenue aux participants et a présenté l'initiative « Fenêtre sur l'agriculture », moment de dialogue et d'échanges d'idées contribuant aux réflexions pour le développement durable de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Sénégal. Il a rappelé que le thème de cette seconde édition est d'autant plus pertinent que la population africaine est très jeune ; au Sénégal, environ 60% de la population a moins de 25 ans. Au vu de la croissance rapide de la population, en 2025, les jeunes demandeurs d'emploi atteindront 11 millions. Parallèlement, il est important de noter une faible capacité d'absorption et un taux de chômage élevé. La population sénégalaise est à majorité rurale et le niveau de pauvreté dans les zones rurales reste élevé. Néanmoins, Monsieur Martin a souligné que cette jeunesse de la population est un formidable levier pour le développement économique du pays, s'il est accompagné. Il s'est félicité de la tenue de ce dialogue participatif qui permet de mettre autour d'une même table différents acteurs afin de faire l'état des lieux des principaux défis et contraintes à l'emploi des jeunes dans le secteur agricole.

**Mr Cheikh Oumar BA, le Directeur exécutif de l'IPAR**, pour sa part, rappelé le contexte de l'organisation de cette rencontre, qui se situe dans le cadre de la **Confé-**

**rence Internationale de l'emploi des jeunes, prévue du 28 au 30 janvier 2014 à Dakar**, notamment co-organisée par le CRDI et l'IPAR. Il a également rappelé l'importance de la question de l'emploi des jeunes et du défi structurel que le gouvernement doit faire face pour créer les 500 000 emplois promis dans le quinquennat du président Macky Sall. L'IPAR, dont la mission est de conduire des recherches, de contribuer au renforcement des capacités de ses partenaires et d'engager la mise en débat des résultats entre les différentes parties prenantes remercie le gouvernement pour sa disponibilité à engager le débat pour mieux identifier les potentialités de cette jeunesse et les défis à relever ensemble.

**Mr Abdourahmane Faye, représentant du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural**, a ensuite pris la parole pour manifester son double intérêt pour ce débat ; à la fois sur le plan de l'agriculture et sur le plan de la formation des jeunes. Il a souligné que le Ministère de l'agriculture est doté d'un dispositif de formation des jeunes en agriculture, notamment pour les jeunes ruraux. Ce dispositif prend en compte les politiques de formation agricole, la problématique de productivité agricole, et la problématique de l'emploi des jeunes.

**Mr Senghor, le Directeur de Cabinet du Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques** a présenté le plan d'action mis en œuvre par le gouvernement pour répondre aux missions de son Ministère : Animer la jeunesse ; Promouvoir l'Emploi et Promouvoir les valeurs civiques.

**Mr Eric Hazard, responsable de la Campagne Cultivons au sein d'OXFAM en Afrique de l'Ouest**, a modéré la rencontre en soulignant qu'il s'agissait d'échanges sur le thème de l'emploi des jeunes et de l'agriculture avec comme question force : **Que peut offrir la société sénégalaise comme modèle ?**

Les trois panélistes, le représentant du gouvernement, Monsieur Senghor Directeur de Cabinet du Ministère

de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques, Monsieur le directeur de recherche de l'IPAR, le Dr Ibrahim Hathie et Monsieur Bagoré Bathily, Directeur Général de la laiterie du Berger, ont abordé les questions clés :

- Comment les politiques actuelles répondent-elles aux enjeux et quels sont les liens entre la politique agricole du Sénégal et la politique de l'emploi ?
- Quel rôle les jeunes peuvent-ils jouer et quelles dispositions devraient être mises en œuvre pour qu'ils jouent un rôle dans l'atteinte de la souveraineté alimentaire au Sénégal ?
- Quels sont les blocages qui empêchent l'insertion des jeunes dans le monde du travail et celui de l'agriculture en particulier ?

Le premier panéliste, **Monsieur Senghor** a distingué trois types de demandeurs d'emploi au Sénégal : les personnes peu scolarisées (i.e. qui n'ont pas achevé le cycle primaire) constitue 60% des demandeurs d'emploi ; cette catégorie a des besoins spécifiques en terme de traitement social ; les diplômés sans emploi représentent 12% des demandeurs d'emploi ; enfin, la dernière catégorie est celle des demandeurs qui ont une qualification (secteur de l'artisanat, couture, bâtiment...).

Le gouvernement du Sénégal est en train de développer des projets/programmes spécifiques pour chaque catégorie, en termes de réponse à la problématique de l'emploi. Un accent particulier est mis sur la première catégorie surtout par rapport à leur employabilité, mais les informations manquent sur leur profil ; il est donc important d'établir une cartographie de cette demande. Mr Senghor a ensuite précisé les contraintes auxquelles ils font face dans l'élaboration de plans d'action pour promouvoir l'emploi. Néanmoins, le Ministère met en œuvre un nouveau programme pilote: Les Domaines Agricoles Communautaires (DAC) qui sont des projets d'appui à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes dans l'agriculture dans sept régions. Des fermes et unités de transformation vont être financées. Les DAC participent à la réponse au chômage des jeunes. Avec 30 000 ha aménagés, il est attendu la création de plus de 150 000 emplois directs et indirects dans les cinq prochaines années. Le principe des DAC est de renforcer les exploitations familiales et les fermes. Neuf DAC ont été mis en places à travers le Sénégal et le choix s'est fait suivant les critères agro-écologiques. La stratégie du gouvernement va s'appuyer sur 3 piliers dans l'agriculture : renforcer l'agriculture familiale, développer des fermes et créer 9 domaines agricoles dont trois ont déjà été installés.

Le deuxième panéliste, **Mr Hathie** est revenu sur la situation démographique du Sénégal avec une population active relativement jeune : près de 300 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'em-

ploi dont 150 000 ruraux. Il a par la suite indiqué que 85% des exploitations agricoles familiales sont dans une situation de pauvreté en milieu rural. Il a donc attiré l'attention sur la situation des jeunes se trouvant dans ces exploitations agricoles et la nécessité de prendre en compte les différences agro-écologiques des zones dans les politiques de l'emploi. Les jeunes font face à un double handicap : ils n'ont pas accès au financement car les institutions de crédit ne leur font pas confiance du fait qu'ils sont jeunes ; et du fait des risques liés au secteur agricole, secteur vulnérable et de leur non accès au foncier. Ainsi la question que Mr Hathie pose est de savoir quelles politiques publiques de l'emploi adopter face à cette situation. Il insiste enfin sur le besoin d'articuler la politique agricole et la politique de l'emploi mais également de s'orienter vers des emplois à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO).

Le troisième panéliste, **Mr Bagoré Bathily**, Directeur Général de la laiterie du berger, est revenu sur le rôle de l'entreprise dans un pays où l'école n'arrive plus à former les gens. L'entreprise reste un lieu de formation et d'intégration sociale. Il a donné l'exemple de sa laiterie qui emploie cent cinquante collaborateurs. Il travaille également avec cent prestataires de services et huit cent éleveurs fournisseurs de lait. Il a précisé que les filières sont efficaces pour créer des valeurs économiques et sociales. La force de travail diminue dans le secteur rural a-t-il souligné. Il a préconisé donc un retour vers l'agriculture par des investissements structurants et l'implication en amont du secteur privé et des acteurs dans la définition des stratégies.

### Les débats ont été très enrichissants.

Le maître mot de cette rencontre est **l'attractivité du secteur agricole** et de **l'économie rurale** de façon plus large. **Comment recréer cette attractivité à la fois en termes de création d'un environnement propice, de questions liées au dialogue politique et à la communication, et de questions de la formation ? Pour y parvenir, quelques pistes de réflexions ont été identifiées:**

- Il faut prendre en compte les préoccupations de cette **majorité silencieuse et laborieuse**, issue de l'agriculture familiale, qui représente 60% de la population et qui est un soutien au monde rural, et donc l'associer dans l'élaboration des politiques.
- A cet égard, il faut souligner **l'importance du dialogue politique** : les politiques (agricole, emploi, sécurité alimentaire) doivent être des politiques inclusives, qui nécessitent une **implication de tous les acteurs** à la fois dans la planification et dans la mise en œuvre, et notamment les jeunes.
- **Les projets existent** et peuvent aider à impulser des initiatives innovantes. **Ils ont un rôle démonstratif et**

d'incubateurs pour passer à des politiques structurantes et holistiques agricoles et d'économie rurale, favorisant l'emploi.

- Du fait du caractère transversal de l'agriculture, la **question de l'emploi des jeunes** concerne tous les ministères (éducation, enseignement supérieur, agriculture, emploi, commerce, économie et finances) ; elle implique de revisiter **les modes de gouvernance actuelle pour garantir sa dimension multisectorielle**. Il est en outre impératif de disposer de la cartographie des demandeurs d'emploi, pour comprendre leurs besoins et résoudre le problème d'emploi.
- Ce caractère transversal implique aussi **une meilleure coordination des interventions** des ministères, des bailleurs de fonds, des partenaires techniques et financiers, et d'impliquer également les acteurs des exploitations familiales, jeunes, femmes, et développer les partenariats publics-privés en associant les acteurs du monde économique et du secteur privé autour d'objectifs communs.
- Les politiques mises en place doivent notamment viser à **améliorer la base productive** avec des mécanismes incitatifs pour l'environnement des affaires, et également un cadre commercial cohérent avec les politiques en œuvre, ainsi que des mesures incitatives pour la compétitivité, pour le coût des infrastructures, pour la sécurisation du foncier (qui n'est pas du ressort du seul ministère de l'agriculture) ; il faut également pousser **la structuration autour des filières de produits locaux (existantes ou nouvelles) et des chaînes de valeurs**.
- Dans ce sens, il a été relevé l'importance d'**accompagner** et de soutenir les filières qui existent pour les renforcer ou identifier de nouvelles filières tout en appuyant les filières classiques.

- Il faut **développer la formation** : adapter les curricula qui existent ; adapter le contenu des formations existantes par rapport aux besoins du marché du travail ; offrir aux jeunes qui ont abandonné l'école des formations certifiées et validées en mettant l'accent sur l'approche par les compétences ; accompagner spécifiquement les jeunes qui produisent autour d'une formation agricole adaptée ; et promouvoir la formation des valeurs civiques et morales.
- Enfin, il faut **capitaliser** autour des initiatives, des success stories qui ont été évoquées (exemple de la laiterie du Berger ; des filières de niches qu'il faut renforcer : producteurs de de sésame et productrices du Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA) soutenu par le FIDA, producteurs de fraise ; ferme école agro écologique de Kaydara ; entreprise Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication (NTIC) pour visibilité des potentiels de marché via les TIC ...).

**Le modèle de consommation des Sénégalais basé depuis quelques temps sur l'extraversion doit revenir à ses valeurs locales et de terroirs pour que le Thiéboudienne national, basé aujourd'hui sur le riz thaïlandais, le poulet brésilien et les oignons hollandais, redevienne un produit du terroir et offre dans les prochaines années des opportunités d'emploi à la jeunesse du Sénégal.**

Cette seconde édition de « *Fenêtre sur l'agriculture* » s'est terminée avec la reconnaissance de l'existence de plusieurs dynamiques en cours qui doivent être mises en cohérence pour répondre dans le long terme au défi de l'emploi des jeunes. La FAO, l'IPAR et l'ensemble des partenaires présents à la réunion s'emploieront à accompagner et soutenir le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques dans cette démarche et à favoriser des approches multisectorielles au niveau du gouvernement visant à relever le défi de l'emploi des jeunes en milieu rural.



Représentation  
au Sénégal

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
FAO Représentation au Sénégal  
15, rue Calmette x rue Amadou Assane Ndoye | BP N° 3300 | Dakar, Sénégal  
Tél. : (+221) 33 889 16 66 | Fax : (+221) 33 889 16 70 | E-mail : FAO-SN@fao.org

[www.fao.org](http://www.fao.org)